



OFFERT EN PRIORITÉ AU PERSONNEL DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAVEURS
EN CONFORMITÉ AVEC LA CONVENTION COLLECTIVE

OFFRE D'EMPLOI

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN EN BÂTIMENT (TECHNOLOGIE DE L'ARCHITECTURE - PLAN ET DEVIS)

REMPLACEMENT TEMPORAIRE MOINS D'UN AN

CONCOURS S-2018-198 E-2^E AFFICHAGE

AFFECTATION PRÉVUE : Service des ressources matérielles

SUPÉRIEUR IMMÉDIAT: Coordonnateur

STATUT D'EMPLOI: Régulier temps complet (35 heures/semaine) ou temps partiel

HORAIRE DE TRAVAIL: À déterminer

NATURE DU TRAVAIL :

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste à procurer une assistance technique aux différents services de la commission scolaire, principalement en effectuant des recherches, en élaborant des plans et en rédigeant des devis, en recueillant et en fournissant les données de base nécessaires au personnel professionnel et aux responsables des divers services.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES :

Discute des nouveaux projets à entreprendre afin de bien comprendre l'orientation, la précision qu'ils requièrent et les possibilités techniques quant à leur réalisation;

Analyse le code du bâtiment, les règlements municipaux, les exigences en matière d'espace et d'implantation et d'autres rapports et documents techniques;

Procède au relevé des locaux à être réaménagés, prépare des dessins, des devis descriptifs, et des listes de quantités de matériaux, pour fin d'estimation et d'évaluation des coûts à partir de dessins de conception et d'exécution;

Elle élabore et prépare des dessins et des plans d'architecture ainsi que les devis appropriés pour fin de soumissions de construction.

Surveille des projets de construction et coordonne, contrôle et inspecte des travaux réalisés par des tiers, établit les paiements à faire et s'assure du respect de l'échéancier;

Effectue les mises à jour des plans de la commission scolaire;

Elle est responsable de la mise-à-jour du logiciel SIMACS (Système informatisé du maintien des actifs des commissions scolaires). **Ceci constitue une partie importante de la tâche.**

Peut être appelé à initier des techniciennes ou techniciens moins expérimentés, de même qu'à coordonner le travail de personnel de soutien, dans les tâches accomplies par ce personnel, relativement à la réalisation de programmes d'opérations techniques dont elle est responsable.

Au besoin, elle accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES – Scolarité :

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en technologie de l'architecture ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

EXIGENCES PARTICULIÈRES :

- La personne salariée doit posséder et utiliser son véhicule;
- La personne salariée doit être titulaire d'un permis de conduire valide;
- La personne salariée doit être capable d'inspecter ou de diagnostiquer des problèmes sur les toitures ou dans un vide sanitaire;
- Maîtrise du logiciel AUTOCAD;

AUTRES EXIGENCES DE BASE :

- Des connaissances de base en mécanique et en électricité sont un atout;
 - Réussite du test de français SEL (Service d'évaluation linguistique) www.teluq.ca/institut-jacques-couture/services/sel/ ou réussite du test de français CÉFRANC (Centre d'évaluation du rendement du français écrit) www.cspi.qc.ca/cefranc/.
- Note : Le test TECFÉE (Test de certification en français écrit pour l'enseignement) est également accepté.

TAUX HORAIRE : De 20,42 \$ à 28,58 \$

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION: À déterminer

DATE D'OUVERTURE DU CONCOURS: Le 31 janvier 2019

Si vous désirez poser votre candidature au poste cité en exergue, vous êtes prié d'envoyer votre demande, de même que votre curriculum vitae, **le ou avant le 15 février 2019, 15 h**, à l'attention de :

Madame Cynthia Dauphinais, coordonnatrice par intérim - Service des ressources humaines
Commission scolaire des Drapeurs

Concours N° S-2018-198 E – 2^E AFFICHAGE

200, boul. Maloney Est, Gatineau (Québec) J8P 1K3

télécopieur : (819) 663-5372 courriel : rhsoutien@csdrapeurs.qc.ca

**SEULE LA PERSONNE RETENUE AINSI QUE LES PERSONNES DÉTENANT UN POSTE RÉGULIER
À LA COMMISSION SCOLAIRE DES DRAPEURS, RECEVRONT UNE RÉPONSE ÉCRITE.**

NOTE: Si vous désirez assurer la confidentialité de votre demande, vous êtes prié d'indiquer, dans le coin inférieur gauche de votre enveloppe, le terme "CONFIDENTIEL" ainsi que le numéro du concours.

La Commission scolaire des Drapeurs applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les personnes handicapées et les autochtones à présenter leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent également être prises pour les personnes handicapées.